

Que dire ?

par Geneviève de Peslouan

Amis,

Quelques mots à propos du texte de Leroux. Il me paraît bien difficile d'argumenter seule sur un exposé aussi solidement bâti. Je manque de culture philosophique et politique sur la question de la laïcité. Celle-ci me paraît un principe indiscutable dans des pays comme les nôtres. À tort. La reconnaissance pédagogique et le soutien financier que l'État français accorde à certaines écoles privées confessionnelles vont à l'encontre de cette évidence. Ici, en tout cas, la querelle sur ce sujet, pour être aujourd'hui feutrée, n'en est pas pour autant vidée. Et pour cause !

Mais, parallèlement, depuis plusieurs années, se développe dans les établissements scolaires publics une interrogation sur la place de la religion dans la formation. Le débat est alimenté aussi bien par la demande explicite de lycéens et d'étudiants que par la préoccupation d'éducateurs en mal de valeurs communes à transmettre. Il s'y ajoute la parution récente de plusieurs ouvrages d'auteurs très respectables sur les rapports entre Dieu et la société laïque contemporaine...

Alors il y a sans aucun doute un vrai problème. Et je ne sais pas trop quelle position prendre devant les propositions de Leroux, qui ne soit réaction spontanée et viscérale, pas forcément intelligente !

En France, la laïcisation du système scolaire date de plus d'un siècle. Ce qui n'a pas empêché la so-

ciété française dans son ensemble de demeurer fort attachée à la religion, que celle-ci soit catholique, protestante, orthodoxe ou juive. Même si la laïcité a parfois pris la forme d'un anticléricalisme radical, la sécularisation de l'école n'était pas plus antireligieuse, dans son principe, que la République. Il s'agissait au contraire de préserver une totale liberté de croire ou de ne pas croire et de respecter le pluralisme religieux grâce à une neutralité absolue à l'égard des différentes confessions.

Il est vrai que, ce faisant, le rôle historique de la religion dans la constitution de la société contemporaine a été pratiquement évacué de l'enseignement. Ni en histoire, ni en morale, ni en éducation civique, il n'en est explicitement question. Comme si la simple évocation de la religion représentait un manquement au devoir de laïcité. Sauf à mentionner les guerres de religions, l'Inquisition, la Sainte-Barthélemy, *etc.* C'est-à-dire l'aspect le plus négatif du fait religieux.

L'enseignement religieux était, lui, assuré en dehors de l'école, mais en accord avec elle (pas d'activité scolaire le mercredi pour lui faire place, aumôneries dans les lycées, par exemple), pour faire droit aux désirs des parents que leurs enfants reçoivent une instruction religieuse, conformément aux engagements pris par l'État lors de la séparation d'avec l'Église.

Jusqu'aux années 60, ce fut le cas de la majorité des jeunes. Le modèle standard comprenait un enseignement religieux dispensé dans ou hors de l'école jusqu'à la « communion », rite qui mettait fin à l'enfance proprement dite. Ensuite, dans le climat de contestation générale des institutions, ces jeunes devenus parents ont refusé la transmission (par la pratique,

par la catéchèse) de ce qui leur apparaissait inutile, voire nuisible à la pensée critique, au profit d'une réflexion morale laïque (tributaire, de fait, en grande partie de la morale judéo-chrétienne dont elle était censée se démarquer).

La religion proprement dite n'apparaissait alors que dans sa forme la plus institutionnelle, donc la plus difficilement acceptable, compte tenu du contexte social et culturel. Ni dans, ni hors de l'école les enfants des soixante-huitards n'ont entendu parler de religion en termes positifs. Maintenant ceux-ci manifestent un intérêt croissant pour le phénomène religieux. Recherche de certitudes, d'absolu, sans abandonner une solide méfiance à l'égard des institutions.

La perte de repères sûrs a des conséquences néfastes sur l'éducation, tout le monde en convient. Jusqu'à une époque récente l'existence de ces repères (identiques quelle qu'en fût l'origine religieuse ou profane) était une évidence. On sait qu'aujourd'hui il en va autrement. Et faute d'une dogmatique contre laquelle prendre position, le vide rend vulnérable à l'attrait de systèmes qui proposent une interprétation globale du monde. Danger bien connu de l'offre sectaire qui prétend se substituer à un rationnel dont il est facile de constater l'incapacité à susciter et à entretenir des rapports satisfaisants entre les humains.

Reste la quête, sociologiquement de plus en plus manifeste, d'un « spirituel ». La défiance largement partagée à l'époque moderne à l'égard des institutions a discrédité les croyances collectives. Mais cela n'a pas fait disparaître l'angoisse métaphysique de tout un chacun. Sans doute les sciences humaines, en particulier la psychanalyse, ont-elles travaillé à jeter le bébé

avec l'eau du bain. Tendance à réduire l'expérience mystique à un phénomène d'hystérie. Démystification des miracles scientifiquement constatés. Caractère psychiatrique des manifestations de « possession », donc stigmatisation de toute expérience du « surnaturel » comme pathologique.

Leroux, convaincu de la fonction fondamentale, structurante de l'expérience religieuse dans l'éducation, comme dans la formation des sociétés, propose de répondre à cette quête du sens en réintégrant un enseignement religieux au sein même de l'école, sous une forme nouvelle qu'il appelle non confessionnelle.

Mon questionnement est double : il porte d'abord sur la nature d'un enseignement *non confessionnel*. S'il s'agit de rappeler la contribution du phénomène religieux à la constitution de notre patrimoine social, politique, culturel, quoi de plus légitime ? Mais c'est ce que j'appelle un enseignement « culturel » de la religion – que Leroux récuse. *Quid* alors d'un enseignement non confessionnel ? Serait-il d'ordre philosophique ? Cela suffirait-il à échapper au relativisme ?

Il porte ensuite sur la prise en compte du *pluralisme*. S'il s'agit de rendre compte des valeurs au principe de toutes les grandes religions, il me paraît illusoire d'imaginer une religion du futur qui les intégrerait toutes. On sait bien que certaines présentent avec d'autres des incompatibilités radicales. Dans ce cas, la solution proposée qui consiste à accorder privilège à la tradition religieuse de la société d'accueil oblige à un choix qui s'impose aux minorités. Que devient le respect du pluralisme ?

Il me semble que *par nature* la religion est exclusive. Dans la mesure où une religion est consistante, où

elle propose une interprétation générale du monde, de la vie, de la naissance, de la mort, des rapports à la nature et au savoir socialement construit, comment pourrait-elle s'agréger réellement à une autre sans y perdre son âme ? Exclusive ne signifie pas intolérante, mais cohérente avec elle-même. Cela ne l'empêche pas d'admettre la présence d'autres systèmes, de les respecter, de leur reconnaître une totale légitimité de principe.

Concrètement, on en revient alors à une nécessaire séparation entre l'école, creuset de la citoyenneté démocratique commune, et l'affiliation religieuse particulière. Le pluralisme des religions invitant, sous réserve de tolérance mutuelle, à une cohabitation qu'il faut organiser pour être la plus harmonieuse possible. Et qui ne peut se faire qu'à côté de l'école.